

calcul
canada

Concours des plateformes et portails de recherche 2016

Appel de propositions | Juin 2015

Contexte

Créé en 2014, le Concours des plateformes et portails de recherche (Concours PPR) a pour objectif d'encourager les groupes de chercheurs à élaborer et à exploiter des projets qui améliorent à la fois l'accès à des ensembles de données partagées et la qualité des outils et des installations de recherche en ligne existants, et qui font progresser les collaborations avec des chercheurs canadiens et étrangers. Le Concours PPR vise particulièrement les projets de création ou d'amélioration de plateformes et de portails de recherche, alors que le [Concours d'allocation des ressources \(CAR\)](#) s'adresse aux personnes et aux petits groupes qui demandent à utiliser les ressources de Calcul Canada. [Vous trouverez tous les détails ici.](#)

Nous encourageons les groupes à participer au Concours PPR si leur demande entre dans l'une des catégories suivantes :

- Ressources demandées par un grand groupe d'utilisateurs, qui les redistribuera ensuite à des personnes ou à des petits groupes.
- Mise en place d'une plateforme publique utilisant les services informatiques ou de stockage de Calcul Canada.
- Groupes participant à des ententes internationales pour la fourniture pluriannuelle de solutions informatiques ou de stockage à partir du Canada.
- Bénéficiaires du Fonds des initiatives scientifiques majeures de la Fondation canadienne pour l'innovation.
- Groupes offrant la consultation de données partagées au moyen de l'interface d'un tiers (et non celle de Calcul Canada).

Les allocations liées à ce concours pourront s'échelonner sur au plus trois ans. Après chaque année, on examinera les allocations pluriannuelles en fonction des ressources disponibles.

Depuis leur lancement, les concours de Calcul Canada n'ont cessé de gagner en popularité, comme en témoigne la hausse de 159 % des demandes : de 135 en 2011, le nombre de demandes est passé à 350 en 2015.

En 2016, Calcul Canada prévoit offrir, dans le cadre du CAR et du Concours PPR, 124 000 cœur-années en puissance de traitement et 15,5 Po en capacité de stockage.

Pour en savoir plus sur les concours et les ressources de Calcul Canada, consultez la [foire aux questions](#) sur notre site Web.

Pour savoir si vous êtes admissible au Concours PPR, veuillez envoyer un courriel à rac@computecanada.ca ou communiquer avec votre équipe de soutien aux coordonnées fournies plus loin dans la section **Questions et précisions**.



Marche à suivre et dates limites

Toute demande doit être soumise dans la [base de données de Calcul Canada \(CCDB\)](#). Pour accéder au formulaire de demande, il faut inscrire ses renseignements de connexion existants à la page d'accueil du Concours PPR, ou en créer de nouveaux, puis remplir tous les champs.

Pour la demande intégrale, il faut énumérer les serveurs de calcul et les ressources de stockage requis dans le tableau de détermination des ressources de la CCDB.

Une fois tous les champs remplis et les documents de format libre téléversés, il ne reste qu'à cliquer sur le bouton d'envoi (Soumettre).

Date limite d'envoi de la lettre d'intention : Nous devons recevoir toutes les demandes électroniques d'ici le jeudi 13 août 2015 à 16 h HAE.

Date limite d'envoi de la demande intégrale : Nous devons recevoir toutes les demandes électroniques d'ici le jeudi 8 octobre 2015 à 16 h HAE.

Directives sur la façon de remplir le formulaire de demande du Concours PPR

Toute demande de participation au Concours PPR fait l'objet d'une évaluation en deux étapes : lettre d'intention (LI) d'abord et demande intégrale ensuite. À la première étape, on ne fait que vérifier si la demande est conforme aux critères d'admissibilité du Concours PPR pour que Calcul Canada se prépare à un certain nombre de demandes. C'est à la seconde étape que nous approfondissons l'examen : ressources demandées et disponibilité de celles-ci pour la plateforme ou le portail concerné, méthode d'exploitation et de gestion de la plateforme, puis retombées et possibilités qui découleraient de l'allocation des ressources.

Les deux étapes décrites ci-dessus sont obligatoires, et les dates limites, non négociables. Nous informerons tous les participants du résultat de l'examen de leur LI, mais nous inviterons seulement les auteurs des LI approuvées à présenter une demande intégrale. Nous dirigerons certains des autres participants vers le CAR. Les demandes doivent être organisées conformément aux directives ci-dessous et envoyées à partir du site Web de la CCDB. Pour savoir si votre groupe est admissible au Concours PPR, communiquez avec Calcul Canada : rac@computecanada.ca. Nous acceptons les demandes en français et en anglais.

Les participants peuvent soumettre une demande au Concours PPR et au CAR s'ils sont admissibles aux deux.



Lettre d'intention

Les participants doivent remplir leur LI en ligne, sur le site Web de la CCDB, en fournissant les renseignements suivants :

Plateforme ou portail : *Décrire la plateforme ou le portail concerné par le projet : nom, site Web, principal domaine de recherche, mots-clés.*

Résumé : *Préciser les ressources demandées et la durée du projet (trois ans ou moins).*

Justification : *Expliquer le bien-fondé de la plateforme ou du portail et la nécessité de lui allouer des ressources.*

Exploitation : *Décrire en quoi la plateforme ou le portail facilite ou améliore l'accès aux ressources visées par le Concours PPR. Indiquer en gros comment le groupe de chercheurs utilisera la plateforme ou le portail pour favoriser la collaboration entre les intervenants.*

Portée : *Indiquer le type d'intervenants appelés à utiliser la ressource (chercheurs universitaires canadiens, personnel hautement qualifié, chercheurs étrangers, etc.) ainsi que les établissements canadiens et étrangers concernés.*

Demande intégrale (sur invitation seulement)

Tableau des ressources demandées

Le tableau des ressources demandées doit être rempli en ligne, sur le site Web de la CCDB, à la page des demandes intégrales pour le Concours PPR. Veuillez y énumérer les ressources nécessaires aux fins des activités décrites dans la partie *Stratégie* de la demande. Assurez-vous qu'il n'y a aucune contradiction entre le tableau des ressources demandées, la partie *Justification des ressources* et la partie *Stratégie*. Règle générale, le tableau comprend les renseignements suivants :

Type de ressource : *Nombre de cœur-années (machines virtuelles ou années de processeur graphique), téraoctets de stockage ou les deux.*

Durée : *Répartition des ressources sur plusieurs années, notamment les périodes de pointe pour chacune des années.*

Emplacement des ressources : *Emplacement désiré de la ressource demandée (selon la disponibilité, Calcul Canada redistribuera les ressources de façon à répondre aux besoins du plus grand nombre d'utilisateurs).*

Type de stockage : *Précision du type demandé, par exemple stockage haute performance ou à long terme.*

Soutien de Calcul Canada¹ : *Besoin ou non de soutien technique pour le lancement des activités. Faire un choix dans le menu déroulant et préciser la nature du soutien dans la partie « Justification des ressources ». Évitez d'expliquer ici le mode d'exploitation du système et la capacité de traitement des billets.*

1 Calcul Canada offre certes du soutien par le déploiement de piles de logiciels existantes sur ses systèmes, mais elle n'est généralement pas en mesure de mettre au point des plateformes pour les chercheurs.

Justification des ressources

La partie *Justification des ressources* de la demande est un texte de format libre qui doit être préparé en suivant les instructions de la section *Directives générales de présentation des parties en format libre* de ce guide. Vous préciserez ici les renseignements du tableau des ressources demandées, notamment :

- Utilisation de la ressource.
- Description des besoins de stockage.
- Justification du choix des ressources de calcul et de stockage demandées.
- Le cas échéant, description des périodes de pointe.
- Utilisation envisagée des ressources (proportion accordée aux différents emplacements au pays et à l'étranger).
- Description du soutien demandé à Calcul Canada pour favoriser la réussite de la plateforme ou du portail.
- Conséquences d'une allocation inférieure à la demande. Les ressources étant limitées, on demandera peut-être de réduire les activités. Évaluez les effets d'une telle réduction sur les résultats attendus de la plateforme ou du portail selon deux scénarios : 80 % et 50 % des ressources demandées.

Même si Calcul Canada n'impose aucun plafond aux participants, ceux-ci doivent être conscients que les ressources ne sont pas infinies; elles seront donc attribuées de façon à maximiser les avantages en résultant. Il se peut que les demandes soient revues à la baisse en fonction du besoin et de la disponibilité. Veuillez consulter les critères d'évaluation du Concours PPR décrits en annexe.

Stratégie

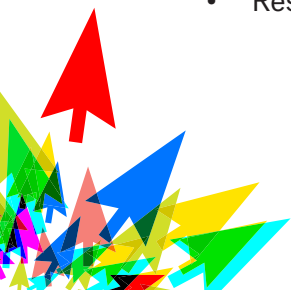
La partie *Stratégie* de la demande prend la forme d'un texte de format libre de 15 pages maximum. Veuillez la préparer en suivant les instructions de la section *Directives générales de présentation des parties en format libre* du présent guide, en n'oubliant pas d'y inclure les renseignements suivants :

Objectif et orientation

- Principal objectif de la demande.
- Importance du domaine scientifique pour le Canada.
- Conformité aux objectifs stratégiques du [Plan stratégique 2014-2019](#) de Calcul Canada.

Utilisation d'une plateforme ou d'un portail

- Justifier le besoin pour la plateforme ou le portail et la valeur ajoutée pour le groupe de chercheurs.
- Expliquer pourquoi les chercheurs veulent consolider leurs travaux au sein d'une plateforme.
- Décrire l'importance des échanges entre les plateformes et les chercheurs canadiens et étrangers.
- Résumer la démarche de diffusion d'ensembles de données dans la plateforme.



Résultats attendus

- Décrire les retombées attendues de la recherche rendue possible par la plateforme ou le portail.
- Fournir une liste exhaustive des résultats qu'on espère tirer des ressources de Calcul Canada assorties de l'échéancier connexe.
- Expliquer l'utilité des résultats de la recherche pour d'autres partenaires, chercheurs ou domaines scientifiques.

Gestion et exploitation de la plateforme ou du portail

- Décrire clairement le fonctionnement du système de gestion et le mode de diffusion des ressources dans la plateforme ou le portail.
- Expliquer comment le groupe de chercheurs utilisera les ressources et comment la plateforme ou le portail contribuera à maintenir ou à accroître le nombre d'utilisateurs.
- Décrire les méthodes d'évaluation qui assureront la rigueur scientifique du processus de sélection des projets.
- Préciser le type de renseignements recueillis et la fréquence des rapports d'étape faisant état des progrès par rapport aux résultats attendus.

Personnel hautement qualifié (PHQ)

- Décrire les effets des ressources de Calcul Canada sur le PHQ au fil de sa participation aux activités de recherche.
- Fournir un tableau présentant le nombre total de personnes hautement qualifiées participant directement aux projets entrepris grâce aux ressources de Calcul Canada, réparties selon leur niveau d'études (premier cycle, maîtrise, doctorat, postdoctorat, etc.).
- Décrire les possibilités uniques de formation du PHQ qu'offre la plateforme ou le portail.
- Donner des exemples de pollinisation croisée entre les différents domaines de spécialité du PHQ concerné par la plateforme ou le portail.

Curriculum vitae et biographies

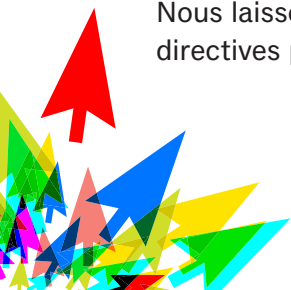
Le processus de demande exige du principal participant qu'il téléverse son CV commun canadien (CVC) et indique le numéro d'identification de Calcul Canada (CCI) des principaux collaborateurs du projet.

Directives générales de présentation des parties en format libre

Nous acceptons uniquement les demandes transmises en format électronique par l'intermédiaire de la CCDB. Aucune demande papier ne sera traitée. Chaque demande doit être rassemblée selon l'ordre suivant dans un seul fichier PDF avec fonction de recherche et ne doit pas être assemblée à partir de documents numérisés :

1. Justification des ressources : habituellement deux pages.
2. Stratégie en format à structure libre : habituellement 15 pages maximum, images et tableaux compris.

Nous laissons une certaine latitude sur le nombre de pages, mais nous demandons à tous de garder les directives précédentes en tête.



Voici la mise en page recommandée :

- Taille des pages : 21,6 × 27,9 cm (8½ × 11 po)
- Marges : au moins 1,9 cm (¾ po) de tous les côtés.
- Police : Times New Roman (au moins 12 pts) ou Arial (au moins 11 pts).
- En-tête : indiquer le titre de la demande dans l'en-tête de chaque page.
- Numérotation consécutive.

Questions et précisions

Pour toute question ou précision sur le Concours PPR, communiquez avec nous : rac@computecanada.ca

Pour toute question sur les serveurs, adressez-vous à votre équipe de soutien :

| | |
|-------------------|--|
| ACENET : | support@acenet.ca |
| Québec : | support@calculquebec.ca |
| Ontario : | |
| HPCVL : | help@hpcvl.org |
| SciNet : | support@scinet.utoronto.ca |
| SHARCNET : | help@sharcnet.ca |
| WestGrid : | rac@westgrid.ca |

Politique de confidentialité

Confidentialité des renseignements

Calcul Canada veillera à la confidentialité des renseignements que lui fournissent les participants, et prierà les évaluateurs de propositions de limiter l'utilisation de ces renseignements à la seule évaluation. Toutes les propositions seront envoyées aux responsables concernés de Calcul Canada et au comité d'administration du CAR aux fins d'évaluation.

Utilisation de renseignements personnels

Tout renseignement personnel que demande Calcul Canada ne servira qu'à l'évaluation des demandes, mais sera peut-être transmis aux membres du consortium concerné ou à leur établissement de recherche.

Information publique

Lorsqu'un projet fait l'objet d'une allocation, Calcul Canada affiche les renseignements suivants sur son site Web :

Nom du participant
Service, établissement ou organisation
Nom de la plateforme ou du portail
Résumé
Allocation



Annexe : Critères d'évaluation

Stratégie

1. Objectif et orientation

- Objectif du projet bien défini, en phase avec ceux de Calcul Canada.
- Domaine scientifique d'importance au Canada et apport d'avantages intéressants.

2. Mise au point et utilisation de la plateforme ou du portail

- Explication claire de la valeur ajoutée de la plateforme ou du portail créé pour les groupes concernés.
- Création de la plateforme ou du portail de recherche que demande le groupe concerné.
- Le cas échéant, importance des échanges entre les chercheurs canadiens et étrangers.
- Description détaillée de la méthode de diffusion des ensembles de données dans la plateforme ou le portail et du traitement de tout éventuel problème d'accès.

3. Résultats attendus

- Définition précise des résultats attendus au fil du projet visé par l'allocation et du processus d'évaluation connexe.
- Échéancier clair des résultats attendus.
- Pertinence et importance des résultats attendus et avantages pour le groupe de chercheurs.

4. Gestion et exploitation de la plateforme ou du portail

- Définition précise du mode de gestion des ressources et de l'ampleur de l'accès aux différents groupes de chercheurs.
- Explication du processus d'accès et proposition d'un plan réaliste pour le maintien ou l'augmentation du nombre d'utilisateurs.
- Le cas échéant, processus d'évaluation scientifique qui permettra de consacrer les ressources aux recherches les plus prometteuses.
- Présentation d'un mécanisme permettant de recueillir auprès des utilisateurs du portail des renseignements qui favorisent le suivi des retombées pour les scientifiques, le PHQ et la société, entre autres, et de maximiser les avantages des ressources de façon à en tirer les résultats attendus.
- Description de l'équipe chargée de la plateforme ou du portail, qui possède toutes les compétences nécessaires à la bonne exécution de la stratégie (description du poste s'il n'y a aucun titulaire pour l'instant).

5. Personnel hautement qualifié (PHQ)

- Projet procurant de généreux avantages au PHQ et description de ses avantages.
- Répartition de toutes les personnes hautement qualifiées utilisant la plateforme ou le portail, en fonction du niveau d'études.
- Plateforme ou portail offrant des possibilités uniques de formation du PHQ concerné.
- Exemples éloquentes de pollinisation croisée entre les différents domaines de spécialité du PHQ concerné par la plateforme ou le portail.



Pertinence des ressources demandées

- L'auteur de la demande prouve sa bonne compréhension des ressources demandées au moyen d'une justification pertinente.
- Les ressources cadrent avec l'ampleur des activités et les livrables attendus.
- Les ressources sont bien justifiées pour toute la durée du projet.
- La répartition des ressources au fil du temps est bien indiquée et comprend les périodes de pointe.
- L'emplacement des ressources cadre avec les capacités des systèmes de Calcul Canada.
- Le cas échéant, on a précisé le type de stockage demandé : long terme, archivage ou accès rapide.
- Pour les demandes comprenant des participants étrangers, on a indiqué la proportion des ressources attribuée aux utilisateurs canadiens et celle accordée aux utilisateurs étrangers.
- On a bien défini les effets d'une allocation de ressources inférieure à la demande, notamment sur les résultats attendus.

